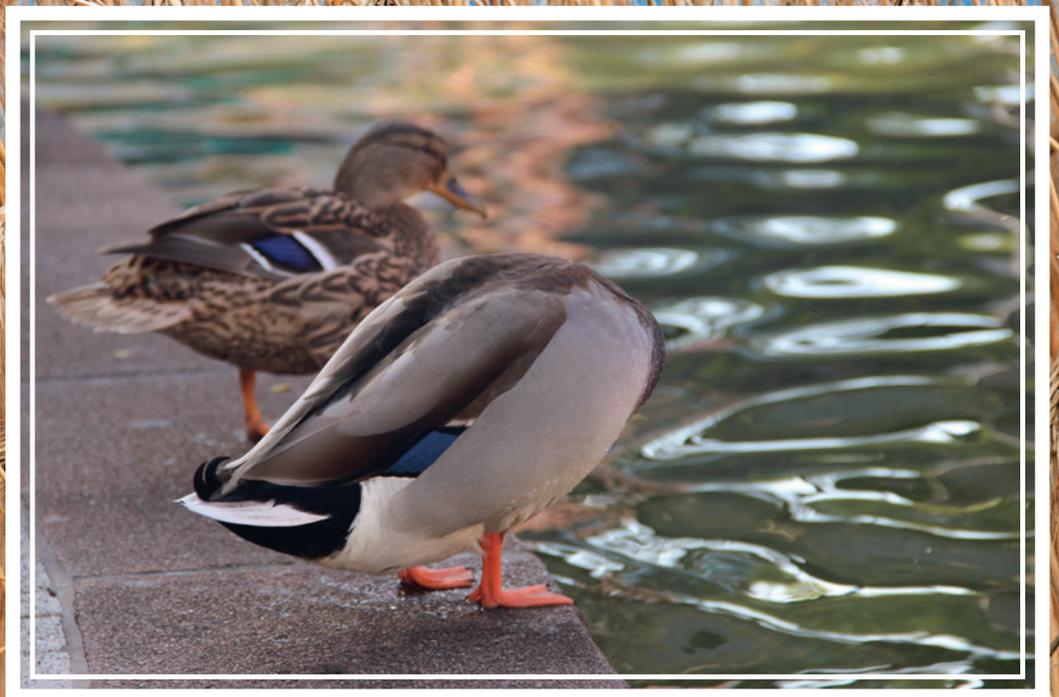


# HANGENBIETEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
N°50 - JUILLET 2017



Aujourd'hui



# Sommaire

- 1 | Le mot du maire
- 2 | Conseil municipal
- 6 | Élections 2017
- 7 | Vie communale
- 12 | La commune en images
- 15 | L'échos de nos écoles
- 18 | Médiathèque
- 20 | Vie associative
- 27 | État civil
- 29 | Vie pratique

Diffusion gratuite  
**Mairie de Hangenbieten**  
Tél. : 03 88 96 01 27  
Email : [contact@hangenbieten.fr](mailto:contact@hangenbieten.fr)  
Site : [www.hangenbieten.fr](http://www.hangenbieten.fr)

Ce bulletin couvre la période du  
21 novembre 2016 au 8 juillet 2017

**Directeur de la publication :**  
André BIETH  
**Ont participé à l'élaboration de  
ce numéro :**  
Elisabeth ABLER et Amélie TUSHA

Numéro tiré à 750 exemplaires  
Reproduction et vente interdite

**Composition et impression :**  
Imprimerie Sostrilib - Bischheim  
03 88 04 17 24 - [info@sostrilib.fr](mailto:info@sostrilib.fr)  
Dépot légal : juillet 2017

Par respect de l'environnement, ce  
document est imprimé sur du papier  
sans chlore certifié PEFC



Voilà un peu plus d'un semestre que nous avons intégré l'Eurométropole de Strasbourg. Nous commençons doucement à nous intégrer dans cette grosse machine pour ce qui concerne le quotidien du fonctionnement des services concédés. Ceci n'est pas facile au vu de la multitude de services d'exécution à consulter pour la réalisation d'un chantier aussi petit ou insignifiant soit-il, comparativement à notre façon de procéder antérieurement.

La période estivale est à présent bien entamée. La rentrée de septembre verra l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire. Cette classe sera dirigée par Madame BRAUN pour le niveau CE2 CM1.

Les travaux de la nouvelle école vont débuter début septembre, le permis ayant été accordé par mes soins le 15 juin dernier et affiché à cette même date. Le retard de trois mois est imputable au porter à connaissance du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) de la Bruche du 7 juillet 2016, incluant la partie la plus à l'Est en zone inondable, nécessitant le rehaussement du bâtiment de 20 cm. D'autres part, l'Agence Régionale de la Santé a exigé une étude complémentaire du sol sur l'emprise des anciens ateliers communaux appelés à être démolis sur leur partie arrière.

Début septembre verra l'apparition d'une desserte par minibus CTS de la commune en direction de la Gare TER d'Entzheim. Deux arrêts sont prévus dans un premier temps rue du 14 juillet à l'arrêt actuel de la ligne CTBR 209, un deuxième, rue de la gare à hauteur du garage AVIS. Un troisième verra le jour au niveau de la zone industrielle à l'ouverture des établissements qui vont s'y installer. Les horaires ne sont pour l'heure pas encore connus. Nous les afficherons au droit des arrêts et les publierons sur le site Internet de la commune dès leur parution.

Pour ce qui concerne les travaux de voirie, la commune a réalisé la rue des Fleurs avec mise en souterrain des réseaux Orange et SFR Numericable. Par la même occasion a été réalisé l'accessibilité aux handicapés de l'église communale protestante. La paroisse en a profité pour réaliser une placette de rencontres à l'extérieur côté gauche. La commune a dans la même période remplacé le carrelage intérieur. Les travaux de réfection complète de la rue de la Paix seront entrepris par les services de l'Eurométropole au dernier trimestre de cette année. La commune a procédé à la mise en souterrain de réseau électrique SFR Numericable et Orange. Elle a également renouvelé la totalité de l'éclairage public.

Au niveau de l'urbanisme, la zone industrielle commence à se remplir, le garage Maylaender devant ouvrir courant septembre. Plusieurs permis sont en cours d'examen. Le lotissement « Le Domaine du Meunier » a vu arriver ses premiers habitants de même que celui des Tuileries. Les Haut-lieux prennent également vie avec leurs premiers occupants. Le lotissement « Au Fil de l'Eau » et l'opération « Le Domaine de la Source » est en pleine effervescence.

Notre fontaine publique a retrouvée, après la rénovation complète du réseau d'alimentation, un débit normal.

Je me dois de vous faire part de l'avancement du projet de la modification de notre POS en PLUi adapté à celui de l'Eurométropole qui devra être adopté fin 2019. Plusieurs réunions se sont tenues avec le concours des services de l'Eurométropole et de l'Adeus. Je ne manquerais pas de vous informer au tout début d'année prochaine des orientations retenues par l'édition d'une plaquette. À cet effet, je reviens sur l'enquête publique diligentée par le département du Bas-Rhin pour l'aménagement foncier agricole et forestier sur les communes d'Ernolsheim-sur-Bruche, Breuschwickersheim et Kolbsheim avec l'extension sur les communes d'Ergersheim et Hangenbieten. L'Enquête publique concerne le remembrement suite aux travaux liés au Grand Contournement Ouest de Strasbourg (A355). Par lettre recommandée adressée au conseil départemental en date du 16 mai 2017 avec copie au commissaire enquêteur Monsieur André Chartier, j'ai signifié que notre commune ne délibérera pas en faveur d'un remembrement sur son ban communal.

Il me revient aussi de vous informer des difficultés rencontrées par l'Eurométropole pour la facturation et la redevance des ordures ménagères. Les factures du premier semestre 2017 vous parviendront fin septembre début octobre. Le deuxième semestre sera décalé en février 2018. Toujours au niveau de notre partenariat avec l'Eurométropole, j'ai eu le plaisir de signer la convention d'adhésion au réseau Pass'relle qui permet dès septembre prochain, l'accès à toutes les médiathèques de l'Eurométropole. Aussi, avec votre carte de membre vous pourrez emprunter livres, cd etc. dans n'importe quelle médiathèque de l'intercommunalité. La seule contrainte est de rapporter vos emprunts dans les délais dans l'établissement prêteur. Tous les renseignements pratiques vous seront apportés par notre médiathèque.

Avant de conclure mon propos, j'ai le plaisir de vous confirmer avoir décidé, en accord avec les parents d'élèves et les enseignants des écoles maternelles et primaires, de revenir à la semaine de quatre jours dès la rentrée prochaine, donc à partir de septembre 2017. Cette décision a été prise conformément au décret 2017-11 08 du 27 juin 2017. Les horaires seront les suivants :

- *École maternelle,*

Allée Charles Frédéric Gerhardt, 67980 Hangenbieten :

Lundi/mardi /jeudi/ vendredi : de 8h10 à 11h40 et de 13h40 à 16h10.

- *École élémentaire* 4 rue du 14 Juillet, 67980 Hangenbieten :

Lundi /mardi /jeudi /vendredi : de 8h15 à 11h45 et de 13h45 à 16h15

L'accueil du périscolaire est adapté à ces nouveaux horaires et fonctionnera sur la totalité de la journée du mercredi. Une permanence pour les modifications d'inscription des mercredis aura lieu le 28 août 2017 et le 1<sup>er</sup> septembre 2017 de 16h à 19h sur site. Pour les périscolaires, les parents devront se rapprocher du directeur du périscolaire, Monsieur Mourad KIMAOUHI à partir du lundi 28 août par téléphone et dès le lundi 4 septembre dans la structure.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de votre journal d'informations municipales et de belles et agréables vacances.

Votre Maire

**André BIETH**



## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 décembre 2016

### **2016-12-1 : Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan Local d'Urbanisme intercommunale de la Communauté de Communes Les Châteaux.**

Par délibération du 17 décembre 2015, la Communauté de Communes les Châteaux a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'échelle des cinq communes la composant : Achenheim, Breuschwickersheim, Hangenbieten, Kolbsheim et Osthoffen. Cette délibération fait suite à un transfert de la compétence urbanisme, des communes à l'intercommunalité.

L'élaboration du PLU intercommunal résulte notamment de l'application de la loi ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) qui vise à la disparition des Plans d'Occupations des Sols (POS) au bénéfice des PLU.

Par ailleurs, la loi NOTRe conduit à la fusion entre la Communauté de Communes et l'Eurométropole de Strasbourg au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le présent débat se tient dans la perspective de l'intégration des cinq communes de l'intercommunalité au sein de l'Eurométropole de Strasbourg.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document central du PLU qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire. Il précise les conditions de développement du territoire à l'échéance des 15 prochaines années, en termes d'habitat, de déplacements, d'environnement et d'économie.

L'article L.153-12 du Code de l'urbanisme énonce qu'un débat a lieu au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de PLU.

L'article L.174-5 du Code de l'urbanisme énonce qu'un débat sur les orientations générales d'un PADD, effectué avant l'échéance du 27 mars 2017, permet de repousser la date de caducité des POS jusqu'au 31 décembre 2019. Par conséquent, ce débat permet de maintenir l'applicabilité des POS des communes de Hangenbieten, de Kolbsheim et d'Osthoffen, pendant toute la durée d'élaboration du PLU.

Il appartient désormais au conseil de débattre des orientations générales du PADD qui s'articulent autour des orientations stratégiques suivantes :

#### **Constat**

Le territoire de la Communauté de Communes Les Châteaux s'est développé concomitamment à l'essor de l'agglomération strasbourgeoise. De villages ruraux, les communes sont peu à peu devenues périurbaines. Ce phénomène est en partie responsable aujourd'hui du vieillissement de la population. Il participe également aux fortes migrations pendulaires vers le territoire de l'Eurométropole.

Le territoire a toutefois su préserver son cadre de vie, ses terres agricoles et naturelles. Il s'est également doté de multiples équipements et services pour la population, participant à son attractivité.

## **1. Intercommunalité de proximités**

### **a. Permettre à tous de se loger**

Face à l'enjeu du vieillissement, l'offre d'habitat doit répondre aux besoins de chacun de se loger sur le territoire, selon les étapes de sa vie. L'offre doit notamment permettre de maintenir les jeunes dans les communes et d'offrir un logement adapté aux seniors.

Quantitativement, environ 900 logements sont à produire à l'horizon 2030-2035. Chaque commune du territoire prend part à l'effort collectif selon ses potentialités foncières, son niveau d'équipements et de services et son accessibilité. A ce titre, les communes d'Achenheim – faisant partie de l'aire urbaine de Strasbourg – et de Hangenbieten – par la présence de zones d'activités et bénéficiant de la proximité de la gare d'Entzheim – prennent une place prépondérante dans la production de logement.

Les opérations d'aménagement en cours, dont les logements n'ont pas encore été commercialisés, sont considérées comme à venir et entrent ainsi en compte dans la production globale.

### **b. Maintenir le niveau d'emploi et d'équipement du territoire**

Malgré une forte polarisation du territoire vers l'Eurométropole de Strasbourg, l'intercommunalité dispose d'un tissu économique varié. Le développement de l'emploi passe par un maintien et un renforcement des zones d'activités existantes, notamment à Achenheim et Hangenbieten.

L'offre en équipements et services de proximité participe à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire. Les densités des nouvelles opérations d'aménagement ainsi que l'apport d'une nouvelle population doivent permettre de maintenir et renforcer les équipements existants, notamment les équipements scolaires et sportifs mais également ceux dédiés à la petite enfance.

De nouveaux aménagements piétons et cycles, entre les quartiers et entre les communes, garantissent un fonctionnement urbain inscrit dans la proximité.

### **c. Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture**

La voiture individuelle est majoritairement utilisée dans les déplacements au sein de la communauté de communes du fait principalement d'absence d'alternatives crédibles en termes de déplacement.

Le projet de PLU entend diversifier l'offre notamment par des liaisons cyclables entre les communes et en favorisant le rabattement vers la gare d'Entzheim. En outre, le maintien et une amélioration du cadencement, notamment aux heures de pointes, de l'offre en transport en commun sont souhaités pour limiter des déplacements « tout-voiture ».

Le positionnement des extensions urbaines doit tenir compte de la centralité des communes et permettre aisément des déplacements doux vers les services et les équipements.

En terme de déplacement, l'élaboration du PLU tient compte de deux projets faisant l'objet de déclaration d'utilité publique : le contournement Ouest de Strasbourg et l'aménagement multimodal de l'axe RN4/A351.

## **2. Qualité de vie au sein de l'intercommunalité**

### **a. Valoriser les espaces naturels et agricoles**

Le territoire est traversé par un corridor écologique majeur, la vallée de la Bruche. Le projet de PLU vise à préserver ce riche espace naturel tout en y permettant des activités de loisirs compatible avec ce milieu.

Le territoire est concerné par plusieurs risques naturels : aléa inondation, coulées d'eaux boueuses, mouvements de terrains.



Les Plans de prévention s'appliquent ; en leur absence, les espaces concernés doivent être préservés ou faire l'objet de mesure permettant de contrer ou limiter le risque.

Les espaces agricoles marquent fortement le territoire ; c'est une partie intégrante du fonctionnement de l'intercommunalité. Il convient de pérenniser l'activité agricole, en réduisant notamment la consommation foncière. Par ailleurs, le PLU ambitionne d'offrir la possibilité au monde agricole de s'orienter vers d'autres types d'activité, notamment l'agriculture maraichère. Celle-ci peut facilement prendre place en périphérie des tissus urbains, afin de rapprocher producteur et consommateur mais également pour réduire le risque de coulées d'eaux boueuses qu'engendrent la monoculture intensive.

### **b. Tenir compte du patrimoine local**

Le projet de PLU s'enrichit des richesses patrimoniales et paysagères locales. Les centres-villageois, identités propres des communes, sont valorisés, notamment les châteaux qui caractérisent l'intercommunalité.

Par ailleurs, les grands paysages – lignes de crêtes, points hauts, vallée de la Bruche – sont préservés. Ils participent à la qualité de vie du territoire et doivent conserver leur usage de loisirs.

Le PLU s'enrichit également du patrimoine naturel, présent sur les reliefs, notamment les vergers et vignobles encore présents sur les communes de Breuschwickersheim et d'Osthoffen.

### **c. Réduire la consommation foncière**

La réduction de la consommation foncière est un enjeu important pour le territoire afin de conserver les espaces naturels et agricoles qui font sa caractéristique. Toutefois, l'objectif de modération doit demeurer compatible avec les enjeux de développement démographique et économique, ainsi que de la situation géographique de l'intercommunalité aux portes de l'agglomération strasbourgeoise.

La densité bâti des futures zones d'extension est fixée entre 30 et 40 logements à l'hectare ce qui permet une utilisation plus rationnelle des espaces consommés.

Le projet de PLU doit permettre, lorsqu'elle est techniquement réalisable, la densification des tissus urbains existants, par le réemploi des corps de ferme ou le comblement des dents creuses.

### **2016-12-2 : Transfert du service d'incendie et de secours de la communauté de communes Les Châteaux vers le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin**

Le Maire précise à l'assemblée locale présente que la mise en place du tarif concernant les biens mis à disposition du SDIS émane d'une décision datant de 2007 pour un montant de 1.920 €.

L'assemblée locale :

- demande au maire de modifier ce montant et porter cette mise à disposition annuelle à 2.150 €
- demande au maire de signifier ce changement de tarif au SDIS

### **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FÉVRIER 2017**

Reprise de l'actif de la Communauté de Communes Les Châteaux pour les compétences restituées à la Commune de Hangenbieten – Subvention à l'Institut La Providence pour sortie classe de neige – Redéfinition du montant du loyer de la chasse communale à l'Association de chasse de Hangenbieten à 1.500 € -

Désignation de M.ULRICH en tant que représentant de la commune dans la commission prévention et gestion des déchets -

Approbation du plan de financement pour la construction de la nouvelle école élémentaire Attribution des travaux pour la construction de l'école élémentaire –

Avis favorable du conseil municipal pour la poursuite des études et la réalisation par l'Eurométropole des travaux des opérations prévues en 2017 réaménagement rue de la Paix pour 80.000 € - rue des Églises remplacement conduite eau/branchements pour 150.000 €

### **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017**

**1 -Attribution d'une subvention** de 708 € pour **ravalement de façades** à M.DUMEIGE Christian

### **2 -Attribution de subvention aux écoles :**

#### **1- École maternelle Hangenbieten**

Fonctionnement 2 classes 600 € x 2	1.200 €
Noël des enfants	500 €
Sortie de fin d'année	500 €
Matériel bureau	260 €

#### **2- École primaire Hangenbieten**

Fonctionnement 4 classes 350 € x 4	1.400 €
Subvention sortie classe de Neige	
24 élèves x 5j x 6,50€	780 €

#### **3- Collège Paul Wernert Achenheim**

Séjour à La Norma – 10 élèves x 6 jours x 6 €	360 €
Séjour Italie – 4 élèves c 5 jours x 6 €	120 €

#### **4- École La Providence**

Séjour à La Plagne	
2 élèves soit 6 jours x 1,83 € x 2	21.96 €

### **3 - Indemnités du Maire et Adjoints**

Décide de fixer le montant des indemnités du Maire à 43 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la durée de son mandat et des adjoints à 16,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour la durée du mandat

**4 - Mise en place du Régime indemnitaire** tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

**5 - Adoption du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2016** et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

### **6 - Adoption du compte administratif de l'exercice 2016**

dont la balance se présente comme suit :

	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
Dépenses	735 595,75 €	445 353,59 €
Recettes	1 127 810,99 €	689 246,65 €
Excédent	392 215,24 €	243 893,06 €
<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE 2016 : 636 108,30 €</b>		

### **7 - Affectation du résultat de fonctionnement 2016 de la manière suivante :**

- 243.893.06 € au compte 001 en recette d'investissement «solde d'exécution de la section d'investissement reporté »
- 392.215,24 € au compte 002 en recette de fonctionnement « résultat de fonctionnement reporté »



## 8 - Adoption du budget primitif de l'exercice 2017 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 109 959,00 €	2 002 475,30 €
Dépenses	1 109 959,00 €	2 002 475,30 €

## 9 - Vote des taux d'imposition 2017

	TAUX Année N -1	TAUX Année en cours
Taxe d'habitation	9,27	9,27
Foncier Bâti	14,71	14,71
Foncier Non Bâti	53,32	53,32

## 10 - Coulées de boues – convention BRGM

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'information parvenue de l'Eurométropole, service des opérations d'entretien et de restauration des cours d'eau et zones humides, et des coulées de boue pour les 5 communes de l'ancienne Communauté de Communes Les Châteaux.

Cette information consiste de remettre en question, donc de sursoir l'exécution des études liées à la convention signée le 22 décembre 2016 avec le BRGM conformément à la décision prise par la délibération du conseil de communauté des Châteaux le 15 décembre 2016 réputé exécutoire par le contrôle de légalité en date du 20 décembre 2016. Convention relative à la caractérisation de l'aléa coulée de boue sur la commune de Hangenbieten. L'ensemble du conseil municipal regrette cette décision et demande à Monsieur le Président de l'Eurométropole de mettre à l'ordre du jour la réalisation de cette étude essentielle devant prescrire les mesures de protection de notre commune en cours d'orage diluviens entraînant d'importantes coulées de boues

Le conseil souhaite que dans l'immédiat les services de l'Eurométropole convoquent une ou plusieurs réunions de sensibilisation avec les exploitants agricoles concernés, assistés des responsables de la chambre d'agriculture, consécutivement au constat de disparitions des haies, de terrasses végétales et de chemins d'exploitation. Ces réunions seront l'occasion de sensibiliser et de responsabiliser les fermiers aux conséquences néfastes et favorables à l'accroissement de l'importance des coulées de boues dues à la disparition des freins naturels qu'ils ont contribués à supprimer.

Le conseil formule le vœu que les mesures préventives puissent être mises en place avant le prochain cataclysme météorologique sur le village, afin de protéger les riverains des rues concernées et éviter des polémiques quant à la recherche des responsables de l'éventuelle non évolution de la situation antérieure.

## 11 - Dénominations des rues dans la nouvelle zone d'activité Les Châteaux :

Rue des Charrons et Rue des Forgerons

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2017

**1 - Décision de recrutement d'un agent contractuel** pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 4 mois en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée.

A ce titre, est créé un emploi à temps complet dans le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C.

## 2 - Le conseil municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

Dépenses : INVESTISSEMENT  
 N° du compte : 020 Dépenses imprévues BP 9.228,30 €  
 DM n° 1 3.493,20 €  
 Nouveau total 5.735,10 €

N° du compte : 2183 Matériel et outillage informatique 3.493,20 €

## 3 - Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention entre la Préfecture du Bas-Rhin et la Commune de Hangenbieten.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités des échanges électroniques intervenant dans le cadre de l'obligation de transmission prévue à l'article L.213-1 du code général des collectivités territoriales.

## 4 - L'assemblée locale autorise le Maire à signer la convention à venir entre L'Eurométropole de Strasbourg représentée par son Président, Robert HERRMANN et la Commune de HANGENBIETEN.

Ce réseau Pass Bibliothèques est constitué des médiathèques de l'Eurométropole de Strasbourg et des bibliothèques des communes ayant adhéré au dispositif de ce réseau.

Ce réseau fonctionne sur la base :

- d'une carte délivrée dans n'importe quelle bibliothèque du réseau Pass Bibliothèques et permet à son titulaire d'emprunter des documents dans toute bibliothèque du réseau aux conditions tarifaires indiquées dans la convention

- d'une centralisation mensuelle des recettes par l'Eurométropole de Strasbourg et d'un reversement d'une partie de ces recettes à la Commune selon modalités précisées dans la convention à venir

**5 -** Étant donné le seuil de perception pour la mise à disposition de tables, chaises, bacs, vaisselle, il sera facturé un montant minimum de 15 € pour toute location de matériel augmenté du tarif en vigueur si le montant à venir serait supérieur à 15 € pour location des biens à savoir : location table 2,00 €, chaise 0,50 €, banc 1,00 €, vaisselle 0,30 €.

**6 -** Le Conseil Municipal après délibération décide de subventionner la sortie classe de découverte suivante Fondation d'Auteuil Ecole Joie de Vivre - Strasbourg classe de découverte du 15 au 19 mai 2017 subvention d'un montant de 9,15 €

## 7 - Renouvellement des membres commission municipale permanente - appel d'offres

Vu la démission de M. LIENHART Eric, il convient de remplacer ce dernier dans la commission appel d'offres

## Composition initiale de la CAO issue de l'élection du 7 avril 2014

<i>Titulaires :</i>		
LIENHART Eric	METZGER Didier	MULLER Bernard
<i>Suppléants :</i>		
LEGLANTIER Annick	MULLER Marguerite	HELBLING Daniel

## Présentation de la nouvelle composition de CAO

<i>Titulaires :</i>		
MULLER Marguerite	METZGER Didier	MULLER Bernard
<i>Suppléants :</i>		
LEGLANTIER Annick	BRUNNER Christiane	HELBLING Daniel



**8 - Renouvellement des délégués titulaires et suppléants pour siéger au sein des établissements publics de coopération intercommunale : SIVU ACHENHEIM**

Vu la démission de M. LIENHART Eric, il convient de remplacer ce dernier au sein du SIVU d'ACHENHEIM

**Composition initiale  
représentation de la commune de Hangenbieten**

Délégués titulaires : BIETH André LIENHART Eric  
Délégués suppléants : ABLER Elisabeth BRUNNER Christiane

**Présentation de la nouvelle composition :  
délégués SIVU ACHENHEIM**

Délégués titulaires : BIETH André BRUNNER Christiane  
Délégués suppléants : ABLER Elisabeth BOGNITSCHIEFF Jacques

**9 - Adoption du cout prévisionnel des travaux et du forfait définitif de rémunération du Maitre d'œuvre.**

Considérant que le coût prévisionnel des travaux en phase étude de programmation, avait été fixée à la somme de 1 600 000 € HT pour la construction de l'école élémentaire, donc un forfait de rémunération de 188.800 € HT (taux de rémunération de 11,8 %) soit 226.560 € TTC.

Considérant qu'à l'issue de la phase APD, les études de projet font apparaître un coût prévisionnel de travaux fixé à 1 778 815 € HT donc un forfait de rémunération de 208 121,36 € HT (taux de rémunération de 11.70 %) soit 249.745,63 € TTC.

Considérant qu'il convient, conformément à la loi MOP et au marché signé, de fixer la rémunération du maitre d'œuvre définitive par voie d'avenant,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le montant prévisionnel des travaux à la somme de 1 778 815 € HT pour la construction de la nouvelle école élémentaire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le forfait définitif de rémunération à 208.121,36 € HT soit 249.745,63 € TTC.

**CARRELAGE**

GRANIT  
MARBRE

**Spizzo**  
sarl

4, Impasse des Ormes  
67980 HANGENBIETEN  
Tél 03 88 96 13 74  
Fax 03 88 59 56 84  
carrelage.spizzo@gmail.com

© UNE CREATION TECHNI GRAFF - 06 85 72 52 39

VINS ET CRÉMANT  
D'ALSACE

**DOMAINE  
FRITSCH**

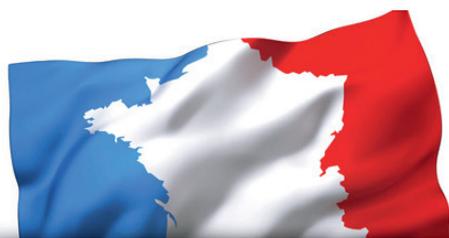
Grand Cru  
**STEINKLOTZ**

EARL FRITSCH  
Romain et Jérémie  
49, rue du G<sup>al</sup> de Gaulle  
67520 - MARLENHEIM

03.88.87.51.23  
domaine.friro@orange.fr



## ÉLECTIONS : Les résultats de la Commune



# PRÉSIDENTIELLE 2017

### Résultats du 1<sup>er</sup> tour

François Fillon, LR 28.05%  
Marine Le Pen, FN 26.92%  
Emmanuel Macron, En Marche! 22.67%  
Jean-Luc Mélenchon, La France Insoumise 10.77%  
Nicolas Dupont-Aignan, DLF 5.28%  
Benoît Hamon, PS 3.31%  
Philippe Poutou, NPA 0.83%  
Jean Lassalle, Indépendant 0.83%  
Nathalie Arthaud, LO 0.72%  
Jacques Cheminade, Solidarité Et Progrès 0.31%  
François Asselineau, UPR 0.31%



### Résultats du 2<sup>nd</sup> tour

Avec 63,76% des voix au 2<sup>e</sup> tour de l'élection présidentielle à Hangenbieten, **Emmanuel Macron (En Marche!)** arrive à la première place. Il devance **Marine Le Pen (FN)** qui recueille 36,24% des suffrages exprimés.

Parmi les votants, 7,43% ont glissé un bulletin blanc dans l'urne.

Hangenbieten affiche un taux de participation de 78,99%. C'est un résultat inférieur à celui du 1<sup>er</sup> tour (84,47%). A titre de comparaison, ce taux est moins élevé qu'au 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle de 2012 (85,97%).



### Résultat du 1<sup>er</sup> tour

Martine Wonner En marche ! 43.65 % (237 votes)  
Sophie Rohfritsch Les Républicains 23.76 % (129 votes)  
Thibault Manteaux Front National 10.68 % (58 votes)  
Albert Schwartz La France insoumise 6.26 % (34 votes)  
Nathalie Palmier Ecologiste 4.6 % (25 votes)  
Jacques Cordonnier Extrême droite 2.95 % (16 votes)  
Morgane Keck Régionaliste 2.58 % (14 votes)  
Eric Mouy Debout la France 1.66 % (9 votes)  
Thibaut Vinci Parti radical de gauche 1.47 % (8 votes)  
Michèle Tremolieres Ecologiste 1.29 % (7 votes)  
Yasmina Chadli Parti communiste français 0.37 % (2 votes)  
Patrick Arbogast Divers 0.37 % (2 votes)  
Marc Baud-Berthier Extrême gauche 0.18 % (1 vote)  
Alexandra Brasleret Divers 0.18 % (1 vote)  
Mathieu Le Tallec Extrême gauche 0 %



### Résultat du 2<sup>nd</sup> tour

Le taux de participation était de 39.35%  
**Martine Wonner En marche !** 55.73 % (243 votes)  
Sophie Rohfritsch Les Républicains 44.27 % (193 votes)





## CIMETIÈRE

La ville délègue  
la gestion informatisée des données

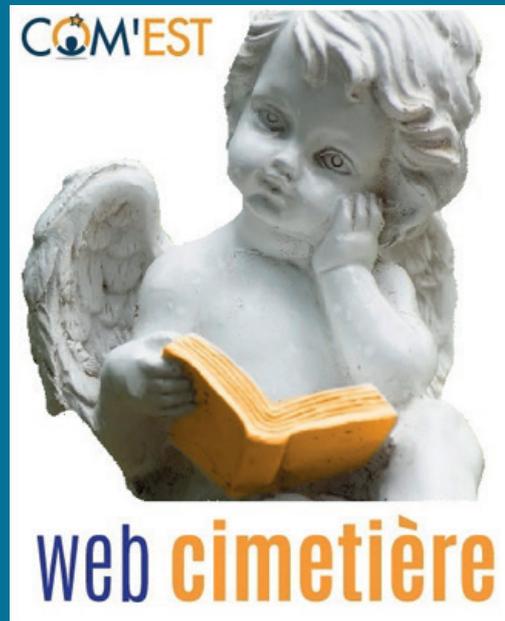
Le cimetière est un lieu où chacun doit pouvoir se recueillir dans les meilleures conditions et dont le bon entretien est au cœur des préoccupations du conseil municipal.

Il a ainsi décidé de mandater la société COM'EST pour la mise en place d'une gestion informatisée des données du cimetière et pour accompagner la ville dans les procédures réglementaires telles que la reprise des concessions abandonnées ou non entretenues selon la réglementation en vigueur.

Les sépultures concernées sont identifiées par un petit panneau directement apposé sur la tombe, pour informer les familles et leur permettre de se manifester, aux fins de régulariser les actes correspondants. Il peut alors s'agir d'un acte non enregistré dans le fichier informatique du cimetière, d'une concession échue, non renouvelée ou en état d'abandon.

Il est possible d'accéder à l'ensemble de ces informations en ligne grâce à la mise en place d'un portail appelé WEBCIMETIERE.NET. Il propose également d'autres applications telles que la recherche d'un défunt (ou d'un personnage illustre de la commune), sa localisation sur un plan du cimetière et illustrée par une photographie, les éléments de tarifications et de réglementation en vigueur y sont consultables, le suivi de la revue nécrologique et le fleurissement à distance de la sépulture.

Le Maire rappelle qu'il incombe aux concessionnaires et à ses ayants-droit d'effectuer l'entretien de leurs sépultures, étant précisé que les services municipaux ne peuvent intervenir sur ces lieux puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).



## EMPLOI



A l'initiative de la municipalité de Holtzheim invitant à participer les communes de Hangenbieten, Kolbsheim, Achenheim, Breuschwickersheim, Osthoffen une rencontre autour de l'emploi transfrontalier s'est tenu le 16 mai dernier à 18h00 à l'espace Marceau à Holtzheim en partenariat avec la Maison de l'emploi du bassin de Strasbourg, avec des représentants de Pôle Emploi et la Mission Locale de Strasbourg et des représentants de placement transfrontalier.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter des exemples de postes à pourvoir dans l'Ortenau, le statut de travailleur frontalier et les possibilités d'un accompagnement sur mesure pour préparer une candidature vers l'Allemagne : rédaction du CV, préparation d'un entretien d'embauche, cours de langue si besoin, covoiturage, ...

Un marché de l'emploi ouvert à 360 degrés

### L'Ortenau recrute !

Avec seulement 3.3% de chômage, l'Ortenau est un territoire très dynamique avec de nombreuses entreprises à la recherche de candidats.

Il y a **plus de 3 000 offres d'emploi à pourvoir** juste de l'autre côté du Rhin !

Osez passer la frontière : c'est simple et on vous aide.

Quel que soit votre métier, votre niveau d'allemand et votre niveau de qualification, de nombreuses opportunités professionnelles dans différents secteurs d'activité sont à saisir dans les entreprises de l'Ortenau.

**Pour de plus amples informations, consulter les sites :**

<http://www.maisonemploi-strasbourg.org/actualites/vers-un-marche-de-lemploi-360deg>

*Vous y trouverez vidéo et brochure.*

**Vous avez entre 16 et 25 ans :**

Mission locale de Strasbourg, 13 rue Martin Bucer, Strasbourg  
[interreg@mlpe.eu](mailto:interreg@mlpe.eu)

**Vous avez plus de 25 ans :** demandez à votre conseiller Pôle Emploi de participer à l'atelier « Travailler en Ortenau » (deux fois par mois) pour découvrir les opportunités professionnelles de l'autre côté du Rhin

Ou rendez-vous au Service de Placement Transfrontalier, place de la gare à Kehl,

Bahnhofplatz 3, 77694 Kehl- Allemagne  
[service-strasbourg-ortenau@arbeitsagentur.de](mailto:service-strasbourg-ortenau@arbeitsagentur.de)





## Expédition d'un tramway sur pneus Translohr à Hangenbieten

*Le tramway Translohr a été chargé sur un camion pour être acheminé à Duppigheim, en convoi exceptionnel.*

Un tramway sur pneus Translohr a quitté mercredi soir les ateliers de NTL à Hangenbieten. Le convoi exceptionnel est parti dans la soirée, et la rame est arrivée, sans encombre, sur le site de NTL à Duppigheim où se situe sa piste d'essais.

Ce tramway de 32 mètres de long va maintenant être testé pendant quelques semaines. Il sera ensuite expédié à Clermont-Ferrand, où il sera mis en service aux côtés des 25 rames déjà en circulation dans la capitale auvergnate.



*En 2016, la ville de Clermont-Ferrand a fêté les 10 ans de sa ligne de tramways Translohr.*

L'agglomération de Clermont-Ferrand a été la première ville, en 2006, à faire le choix du Translohr pour son réseau de tramway. La ligne de 14 kilomètres traverse la ville du nord au sud. Les tramways Translohr déjà ont parcouru plus de 13 millions de kilomètres depuis leur mise en service en 2006, et transportent plus de 65 000 voyageurs chaque jour.

### A propos de NTL

NTL conçoit et propose des solutions innovantes pour le transport public :

- Translohr, gamme de tramways sur pneus, dont plus de 130 rames circulent aujourd'hui à travers le monde : en France (Clermont-Ferrand, Ile-de-France), en Italie (Padoue, Venise), en Chine (Tianjin, Shanghai) et en Colombie (Medellín).
- Aptis, nouvelle expérience de mobilité 100% électrique, développée aux côtés de son actionnaire majoritaire Alstom.

Créée en octobre 2012, la société est basée à Duppigheim et compte 200 employés.

NTL est détenu par Alstom (51%) et Bpifrance (49%).



*L'équipe NTL lors du lancement officiel d'Aptis en mars 2017.*

[www.newtl.com](http://www.newtl.com)



## Permis de conduire



Je fais ma demande de permis de conduire en ligne sur

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Service disponible pour l'ensemble des procédures relatives à une demande de permis de conduire



Une démarche en ligne pour un gain de temps et une procédure sécurisée ✓

**Vous souhaitez des services plus disponibles :**  
nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins



**Vous attendez un accueil plus attentif :**  
nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité



FÉDÉRATION DES  
MAISONS DES JEUNES  
ET DE LA CULTURE  
D'ALSACE



Les périscolaires FDMJC Alsace du SIVU Les Châteaux vous informent :

## Changement des Rythmes scolaires

= modification des inscriptions à la rentrée !

Suite au changement des rythmes scolaires (passage à 4 jours), l'accueil des mercredis à HANGENBIETEN sera possible toute la journée (7h45-18h30).



Permanences UNIQUES pour les modifications d'inscriptions pour l'accueil des mercredis :

**LUNDI 28 AOÛT 2017  
& VENDREDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2017  
au périscolaire d'Hangenbieten de 16h à 19h**

Les dossiers d'inscription seront disponibles au périscolaire d'Hangenbieten dès le 28 août ainsi que sur : <http://fdmjc-alsace.fr/periscolairehangenbieten>

Renseignements :  
**Sandrine WILLER,**  
Coordinatrice périscolaires FDMJC Alsace - SIVU Les Châteaux  
Tél : 03 90 29 69 76  
[periscolaires.achenheim.primaires@fdmjc-alsace.fr](mailto:periscolaires.achenheim.primaires@fdmjc-alsace.fr)

Avec le partenariat de :



## Réception des chaînes allemandes

À partir du 29 mars 2017, les chaînes des télévisions allemandes passent à la norme Ultra HD, incompatible avec la plupart des téléviseurs vendus en France...

Alors que les chaînes allemandes sont encore très populaires chez les Alsaciens, le 29 mars prochain l'émetteur des télévisions allemandes de Baden-Baden va les diffuser à la norme HEVC (High Efficiency Video Coding) DVB-T2 compatible H265.

Problème, la France est passée à la Télévision Numérique Terrestre HD en 2016, mais à la norme DVBT - Mpeg 4. Il ne sera donc plus possible à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017 de capter les ZDF ou ARD.

Trois solutions s'offrent à vous pour continuer à regarder les chaînes allemandes après le 29 mars 2017 :

- Via notre Box. Mais les chaînes allemandes sont proposées dans des bouquets payants et pas toujours complets : de 6,99 € chez Free à 9 € chez Orange par exemple.
- Via le satellite. Si vous regardez la télévision par le satellite (ASTRA par exemple) vous conservez dans votre abonnement les chaînes allemandes.
- Acheter un décodeur à la norme HEVC DVB-T2 compatible H265. Attention à bien vérifier qu'il est à la bonne norme (Ultra HD ou DVBT2). Il faut prévoir entre 50 et 100 € en fonction des modèles.



**DÈS MAINTENANT DANS MON DÉPARTEMENT**

# la carte d'identité à portée de clic !

**L'État simplifie mes démarches dans mon département !**

**Ma demande de carte d'identité se simplifie :**

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

• Je peux faire ma pré-demande en ligne  
 • Je gagne du temps  
 • Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition\*  
 • Mon titre est plus sûr

**MES DÉMARCHES à portée de clic !**

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

\* Liste des mairies équipées du nouveau dispositif disponible sur le site de ma préfecture.

Imprimé par la Dila

Depuis le 28 mars dernier, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité évoluent en s'alignant sur la procédure des passeports biométriques. Ainsi, seules les mairies possédant un dispositif de recueil des empreintes digitales pourront instruire les demandes puis délivrer les cartes d'identité. La commune la plus proche ayant ce dispositif est Lingolsheim. (Uniquement sur rendez-vous via le site : [www.lingolsheim.fr](http://www.lingolsheim.fr) rubrique « prendre un rendez-vous » ou au 03.88.78.88.88)

Il faut savoir qu'à l'approche de l'été, les demandes augmentent et par conséquent les délais également...

Il est désormais possible de remplir en ligne une pré-demande de CNI avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place. Pour remplir la pré-demande de carte d'identité, il est nécessaire de créer un compte sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avant de compléter le document avec les informations nécessaires. L'utilisateur doit ensuite se rendre dans l'une des mairies connectées à ce dispositif afin de permettre à l'agent de mairie de récupérer automatiquement toutes les informations enregistrées préalablement en ligne.

**A savoir :** le déplacement en mairie demeure indispensable pour la prise des empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

## Autorisation de sortie du territoire (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

**Vous trouverez le formulaire** Cerfa n° 15646\*01 et toutes les informations complémentaires sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)



## Immatriculation des véhicules

À compter du 13 mars, dans le Bas-Rhin, les démarches d'immatriculations suivantes se feront par télé-procédure :

- changement d'adresse sur le portail [service-public.fr](http://service-public.fr) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>
- déclaration de vente de votre véhicule (déclaration de cession) sur le portail [service-public.fr](http://service-public.fr) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1707>



~ Qualité de l'air ~

# Crit'Air

## LE CERTIFICAT DE VOTRE VÉHICULE



MINISTÈRE  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE  
ET DE LA MER



- Le certificat qualité de l'air permet de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques.
- Il existe 6 catégories de certificats.
- Ce document sécurisé se colle sur le pare-brise du véhicule. Il est délivré à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule.
- Le certificat qualité de l'air est valable toute la durée de vie du véhicule tant qu'il reste lisible.

**En France, la pollution atmosphérique est responsable de 48 000 décès prématurés par an**



### Quels objectifs ?

Il s'agit d'un outil pour améliorer la qualité de l'air. Le certificat permet aux collectivités territoriales de moduler leur politique de stationnement et de circulation afin d'encourager l'usage des véhicules les moins polluants.

### Qui est concerné ?

Le certificat qualité de l'air concerne tous les véhicules routiers : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars.

Le dispositif est le même sur tout le territoire, mais chaque collectivité territoriale peut choisir des incitations et des restrictions (circulation, stationnement...), ainsi que les catégories de véhicules concernées, en fonction de la situation locale.



**'Près de la moitié des Français respire un air dont les teneurs en polluants atmosphériques dépassent les normes sanitaires**



Mieux respirer,  
c'est ça l'idée !

### Quel prix ?

Le coût du certificat qualité de l'air est de 4,18€. Ce prix couvre uniquement les frais de fabrication, de gestion et d'envoi. Une fois acquis, le certificat est valable aussi longtemps qu'il reste lisible. Il ne s'agit pas d'une taxe et il n'y a aucune recette pour le budget de l'État.

### Quels avantages ?

En fonction des décisions prises par les collectivités territoriales, le certificat qualité de l'air offre des avantages aux véhicules les moins polluants :

- > modalités de stationnement favorables
- > conditions de circulation privilégiées
- > circulation autorisée dans des zones à circulation restreinte (ZCR), comme à Paris, 19 autres villes se sont engagées à préfigurer de telles zones.

Le certificat est obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte et lors des épisodes de pollution, si la circulation différenciée est mise en œuvre par les préfets.

**En Europe, il existe déjà plus de 200 zones qui réservent la circulation aux véhicules les moins polluants**



**En France, la pollution atmosphérique coûte 100 milliards d'euros par an**

### Comment l'obtenir ?

La commande se fait en quelques minutes sur le site [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr) à partir des informations figurant sur la carte grise du véhicule.

**Pour les véhicules immatriculés en France**, la commande se fait sur le portail dédié avec paiement en ligne par carte bancaire.

Pour les particuliers n'ayant pas internet ou de carte bancaire, un formulaire de demande par courrier (paiement par chèque) est disponible.

Pour obtenir le certificat, munissez-vous de votre carte grise et demandez-le sur :

[www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

Pour les entreprises et administrations, une procédure spécifique est prévue sur le portail afin de traiter les grandes flottes et d'offrir des modes de paiement et d'expédition adaptés.

**Pour les véhicules immatriculés à l'étranger**, l'ouverture du service est prévue en février 2017.





Les Hauts-Lieux - rue de la Paix



Les Hauts Lieux



La Tuilerie - Rue des Cigognes

# LA COMMUNE



Le Domaine de la Source - Rue de la Libération



Zone d'Activité Les Châteaux  
Garage Maylaender

# EN IMAGE





Au fil de l'eau - rue des Magnolias



Au fil de l'Eau



Au fil de l'Eau



Départ du convoi,  
tram sur pneu assemblé à Hangenbieten



Rue des Fleurs



Le Domaine du Meunier  
Rue des Colverts



Le Domaine du Meunier  
Cabinet Oze architecture



Église protestante  
Placette de rencontre

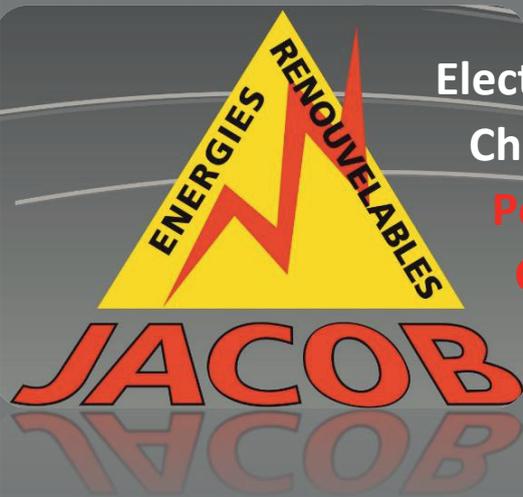


Église protestante  
après travaux



Lotissement La Tuilerie





Electricité  
Chauffage

Pompe à chaleur  
Climatisation

Chauffe-eau thermodynamique  
Ventilation double-flux



Entreprise d'Electricité Générale

1 Allée des Tilleuls – 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 90 29 69 66 – Fax. 03 90 29 69 72

[www.electricitejacob.fr](http://www.electricitejacob.fr)



Plus de 40 ans d'expériences  
**RADIO • TAXIS • MAGRA**  
CUS - AEROPORT et BANLIEUE

45 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM

LINGOLSHEIM	03 88 76 92 00
ESCHAU	03 88 64 05 05
KOLBSHEIM	03 88 96 11 81
HANGENBIETEN	06 07 22 48 20



**SPDEM**

Sanitaire - Plomberie - Dépannage  
Évacuation - Maintenance



Artisan diplômé N° siret : 810473074 ape/naf : 4322A  
6A, rue des jardins 67980 Hangenbieten  
**06 84 29 76 48** - [schoettel.marc@orange.fr](mailto:schoettel.marc@orange.fr)

Peinture intérieure et extérieure  
Revêtements sols et parquets  
Plâtrerie et faux plafond  
Assèchement et décontamination



Entreprise de Peinture **DICK  
Louis** Sarl

1 Allée des Tilleuls  
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 54 86 - Fax. 03 68 41 84 52  
[www.peinturedicklouis.fr](http://www.peinturedicklouis.fr) – [info@peinturedicklouis.fr](mailto:info@peinturedicklouis.fr)

**IMAGINA'TIF**  
Coiffure  
DAMES MESSIEURS JUNIORS



**HORAIRES D'OUVERTURE**

Mardi et Mercredi : 8h30 à 12h / 14h à 18h	NOCTURNE LE Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 20h	NON-STOP LE Samedi : 8h à 15h
---	---	-------------------------------------

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN  
**03 88 96 17 44**



**ÉCOLE MATERNELLE  
DE HANGENBIETEN**



**CROSS**

Vendredi 7 avril 2017 les élèves de grande section ont participé à leur 2<sup>ème</sup> cross à Ittenheim. 4 écoles maternelles étaient présentes. Sur 43 filles, Sasha a décroché la médaille d'argent et sur 42 garçons Clément a obtenu la médaille d'argent. Félicitations aux enfants pour leurs performances et leurs efforts. Tous ont passé la ligne d'arrivée après avoir couru 800m.

**SORTIE AU CHATEAU DU HAUT KOENIGSBURG**

Cette année la Mairie a offert aux enfants une sortie au château du Haut Koenigsbourg. Après avoir découvert le monde des princesses, rois, chevaliers, châteaux et dragons ; les enfants ont pu découvrir un château grandeur nature et tout ce qui le caractérise (armures, pont-levis, chemin de ronde, puits, ...).



**Marie-Caroline PERIQUET**  
Directrice Administrative et Financière

**CSE**  
6 Avenue Jean Prêcheur  
67120 DUPPIGHEIM  
Tel. : +33 3 88 50 56 60 Mail : [mcp@coseec-se.fr](mailto:mcp@coseec-se.fr)




[www.coseec-se.fr](http://www.coseec-se.fr)

**SEMARO**

MAINTENANCE INDUSTRIELLE  
MECANIQUE - SERRURERIE  
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERIE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS  
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUS TYPES

**Romain HEITZ**  
Gérant

Siège social : 22, rue d'Osthoffen  
67112 BREUSCHWICKERSHEIM  
Tél. & Fax : 03 88 59 56 81

Atelier : 4, rue de la Libération  
67980 HANGENBIETEN  
Tél. & Fax : 03 88 59 54 96

[semaro@wanadoo.fr](mailto:semaro@wanadoo.fr)



**Classe de neige des CE1-CE2**

Cette année nous devions faire une classe de neige au mois de février à Giron dans l'Ain. Au programme étaient prévus : ski de fond, fabrication d'un igloo, chien de traîneau, luge, bonhomme de neige... Mais deux jours avant notre départ notre centre d'accueil a été obligé de fermer ! La classe de neige était donc annulée !

Heureusement nous avons réussi tout de même à partir **fin mars**. Le problème c'est que la neige n'était plus trop au rendez-vous... Nous avons eu une superbe semaine ensoleillée et chaude.



Nous avons tout de même pu faire deux séances de ski de fond.

A la place du chien de traîneau, nous avons fait du canirando : nous étions attachés au chien avec une longe et il nous tirait. Nous avons aussi visité le chenil où vivaient les chiens et nous sommes désormais incollables sur les différentes espèces de chiens de traîneau : le husky de Sibérie, le Groenlandais, le Malamute d'Alaska, et le Samoyède.



Nous avons également fait une journée astronomie avec découverte de l'espace dans un planétarium gonflable, puis nous avons fabriqué des fusées avec des bouteilles en plastique propulsées par de l'air. Pour finir cette journée nous avons fait une veillée observation des étoiles, des planètes et des nébuleuses à l'aide d'un télescope.



Nous avons randonné vers un point de vue qui s'appelait La Roche Fauconnière, ça a été l'occasion de découvrir la faune et la flore du Jura.

Un soir nous avons aussi fait du feu et mangé des Chamallows grillés.

Nous avons aussi appris à nous orienter avec une boussole, plus possible de nous perdre dans la forêt.

C'était une magnifique semaine même sans la neige. Nous avons appris plein de choses et s'occuper des chiens c'était super chouette !

Les ce1-ce2

## Notre exercice d'évacuation «Incendie»



**Jeudi, 15 juin**, nous avons effectué un exercice d'évacuation 'Incendie' avec les pompiers. Pour tester la réaction des écoliers, M. Huber, chef des sapeurs-pompiers de Hangenbieten, a fait tourner pendant 20 minutes une machine qui produisait de la fumée dans le corridor de la classe des CE1/CE2. Au bout de quelques minutes, de la fumée s'est introduite dans la classe par la porte. Pour déclencher l'alarme 'Incendie', M. Dorffner a alors fait résonner trois fois la corne de brume pour prévenir toutes les classes de l'école pour qu'elles se mettent à l'abri.

Au signal d'alerte, nous avons évacué la salle de classe sans précipitation et dans le calme. Nous nous sommes réunis à notre point de rassemblement, dans la cour, sous le préau. Les enseignants ont comptés leurs élèves pour n'oublier personne. Ensuite, nous avons observé le travail des pompiers et l'évacuation de nos camarades du cours élémentaire.



### Prévention routière

Le vendredi 5 mai 2017, la Brigade Motorisée est venue à l'école de Hangenbieten pour nous faire passer le permis vélo. La classe a été divisée en deux groupes :

Une petite partie des CM1 et tous les CM2 ont effectué la partie pratique dans la cour avec leur vélo sur un parcours avec des obstacles (bascule, slalom entre des plots, passer sous une barre, lâcher de main, saisir une balle posée sur un bidon, rouler dans un rail serré, faire tomber une barre mais pas la deuxième toute proche...). Nous avons effectué le parcours deux fois (un entraînement, une évaluation).

L'autre partie des CM1, pendant ce temps, a eu une information théorique (panneaux, comportement routier, règles de sécurité, comment traverser la rue, un film...) en classe.

Puis, les deux groupes ont inversé les rôles.

Quelques jours plus tard, les CM2 ont fait un test noté sur la partie théorique.

Cet après-midi, nous a permis de revoir la signification des panneaux et de tester notre niveau pratique à vélo.



Tout d'abord, nous avons vu arriver très rapidement les pompiers de la commune. A la vue de la fumée dans l'entrée, une partie des pompiers a déroulé des tuyaux d'arrosage pour éteindre le feu et une autre partie s'est emparée d'une échelle pour évacuer par une fenêtre les enfants retenus dans la classe. Un à un, avec l'aide des pompiers, les CE sont descendus par l'échelle avec précaution. Certains enfants n'étaient pas rassurés, avaient peur de prendre l'échelle. La fumée entrainait de plus en plus dans la classe et commençait à sortir de la fenêtre. Ensuite, les enfants se sont mis de côté avec un pompier qui a surveillé leur état et les a comptés. A ce moment-là, est arrivé du renfort avec les sapeurs-pompiers de Lingolsheim et leur fourgon pompe-tonne (FPT).



Pour terminer l'opération, les pompiers ont installé un ventilateur à l'entrée du corridor de la classe des CE1/CE2. D'autres pompiers ont ouvert les fenêtres de la classe pour l'aérer et pour évacuer le reste de fumée. Puis l'ensemble des pompiers nous a remerciés et sont repartis à leur caserne.





*La médiathèque a eu le plaisir d'organiser toutes sortes de manifestations diverses et variées durant ce semestre.*

## Autour de Noël

L'animation de Noël a eu lieu le samedi 17 décembre, en partenariat avec les périscolaires du territoire, le Multi-Accueil de Breuschwickersheim et l'Association des parents d'élèves de Hangenbieten. De nombreuses activités furent proposées : faire une photo avec le Père Noël ; une balade en calèche ; fabriquer sa lettre au Père Noël ou ses cartes de vœux ; confectionner des lutins ou une décoration pour la table. Un petit marché de Noël a permis de découvrir de nombreux talents. De très belles décorations, entre autres, ont trouvé acquéreurs et ont permis de reverser une partie des bénéfices à l'Association Cœur de Clown. Un spectacle «L'esprit de Noël» par la Compagnie L'Indocile a réjoui petits et grands. Puis le GEM a dispensé de la musique, accompagné par l'école primaire qui a chanté des airs de Noël. Pour clôturer, un lâcher de lanternes chinoises a illuminé le ciel de Hangenbieten.

Notre prochaine animation Autour de Noël aura lieu le samedi 2 décembre 2017. Si vous souhaitez exposer et/ou vendre des créations artisanales, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Médiathèque. Les associations de Hangenbieten qui souhaitent s'associer à cet événement sont également vivement invitées à prendre contact.

Suite à cette belle journée, nous avons pu remettre à l'Association Cœur de Clown un chèque de 470 euros. Cette association rend notamment visite aux enfants hospitalisés, et leur permet d'oublier l'espace d'un instant leurs douleurs.



Remise du chèque à l'Association Cœur de Clown

## Programme In Situ Lab avec le Lycée Le Corbusier

En novembre-décembre 2016, la Médiathèque a bénéficié du projet In Situ Lab. Il s'agit d'un partenariat entre la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) et le Lycée Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden. Sous la tutelle de la BDBR, des étudiants en design étaient en résidences sur 6 terrains différents et notamment à Hangenbieten, pour la Médiathèque.



Présentation des étudiants du Lycée Le Corbusier

Durant plusieurs semaines, ils ont interrogé les habitants sur les pratiques culturelles et de lecture, le devenir et l'évolution des lieux.

La Médiathèque a demandé comme objectif aux étudiants de pouvoir requalifier les usages, de faire émerger un programme de projets concernant les ados. Ils ont présenté le résultat de leurs recherches à la BDBR le 16 décembre, et aux membres du conseil municipal et des bénévoles de la Médiathèque en mai dernier. Les projets sont visibles sur des panneaux exposés à la Médiathèque.

## Conférences

En partenariat avec le CCAS de Hangenbieten et la FDMJC Alsace, un cycle de conférences s'est déroulé au centre culturel. Monsieur François Friehe, naturopathe à Achenheim, le 3 février, a expliqué comment soulager et prévenir les douleurs de l'arthrose par des moyens naturels ; le 19 mars, il a parlé de l'importance du petit déjeuner comme allié santé. Enfin le 28 avril, Madame Dominique Eichwald, formatrice et coach sur les questions de parentalité, est intervenue sur les dangers des écrans.

La Médiathèque souhaite réitérer un cycle de conférences pour l'année prochaine, si des sujets vous intéressent particulièrement, n'hésitez à nous en faire part !



Monsieur François Friehe lors de la conférence sur l'arthrose

## Soirée Cuisine du monde

Le 31 mars a eu lieu une soirée cuisine, en collaboration avec les périscolaires de Hangenbieten et d'Achenheim. Cette année, le thème était la transmission du savoir-faire venu d'autres pays. Les recettes d'Afghanistan, de Russie, d'Italie, d'Ukraine, d'Espagne, de Nouvelle-Zélande, du Maroc et de Bretagne ont régalé petits et grands. Le spectacle « Petites histoires mijotées à grignoter en famille » a comblé les enfants et leurs parents.



Les enfants faisant déguster et expliquant les recettes aux parents

### Animation Tous au jardin

La journée a commencé par un troc aux plantes sous le préau de la maternelle. Le beau temps, les nombreuses contributions et le café-gâteaux de l'Association des parents d'élèves ont donné l'occasion à de beaux échanges. L'après-midi fut jalonné d'ateliers bricolages où les créations de moulins à vent, de fleurs en papiers permirent de passer un moment en famille. Une conférence sur les bienfaits des plantes médicinales, dispensé par M. François Friehe, a comblé les amateurs de tisanes. Enfin, le spectacle de Lénaïk Eberlin « Conte bio » et ses tartines à l'ail des ours ont clôturé cette belle journée.

#### L'atelier fleurs en papiers proposé par la Médiathèque



#### A l'école maternelle : rencontre avec Florence Jenner-Metz

Durant cette année scolaire, avec la petite section de maternelle, le fil rouge de nos accueils de classe était le loup. La Médiathèque a demandé à Florence Jenner-Metz d'animer un atelier autour du loup.

Florence est l'auteur de l'album « Je suis un loup ». C'est l'histoire d'un loup qui raconte à quel point il est féroce et méchant mais à la fin de l'histoire, au lieu de manger les enfants, il leur vole leurs friandises parce que c'est un gourmand. Les enfants, très inspirés par cette histoire ont fabriqué leur tête de loup.

Avec Florence, les moyens-grands ont inventorié les personnages que l'on trouve dans les histoires de château et essayé de trouver des intrigues. Avec des éléments naturels et de récupération ils ont créé les décors et les personnages de chaque histoire. Puis ils ont raconté l'histoire en manipulant les différents éléments et ont pris des photos pour faire un album.



Les têtes de loups fabriquées par les enfants

#### Le tri c'est top !

Dans le cadre de leur projet pédagogique l'école maternelle et le périscolaire ont travaillé sur le tri. A cette occasion la Médiathèque a pris contact avec Tricétop.

Le Programme Tricétop est un programme pédagogique d'éducation au tri des déchets mené par l'Eurométropole de Strasbourg, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie. Une animatrice Tricétop, Leslie, est venue à l'école pour faire découvrir le tri.

Le 1<sup>er</sup> jour, les enfants ont appris à reconnaître les différentes matières par le toucher, par la vue et par l'ouïe. Ils ont réussi à différencier le papier, du carton, du métal. Le 2<sup>ème</sup> jour, ils ont appris à trier les déchets de nos poubelles.



Le tri n'a plus de secrets pour les enfants !

#### Accueil de classe à Kolbsheim et BB Lecteurs au Multi-Accueil

Depuis octobre 2016, la Médiathèque se déplace une fois par mois à l'école de Kolbsheim. Les classes de CE1 et de CM2 ont bénéficié des animations autour de l'art, notamment de la peinture, et la classe des maternelles des animations sur le thème du loup et des contes. L'enthousiasme des enfants et des professeurs des écoles, et notre envie de partager encore plus de bons moments nous fera réitérer l'expérience pour la rentrée prochaine.

Depuis mai dernier, le Multi-Accueil de Breuschwickersheim bénéficie d'une séance par mois de l'animation BB Lecteurs.

#### Les bébés du Multi-Accueil apprennent à connaître Taupinette, la mascotte des BB Lecteurs



#### En projet : film sur l'histoire de l'école à Hangenbieten

A l'occasion de la construction de la nouvelle école, nous avons le projet de faire une vidéo sur l'histoire de l'école à Hangenbieten. Ce projet sera monté en partenariat avec le périscolaire, entre septembre 2017 et mars 2018. Si vous avez des objets de votre scolarité à Hangenbieten, quelque soit l'année, et/ou vous avez des souvenirs à raconter, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la Médiathèque.

#### Adhésion au Réseau Pass'relle

En septembre, la Médiathèque fera partie du réseau. La carte Pass'relle est la carte unique permettant d'emprunter des documents dans les 30 bibliothèques et médiathèques de l'Eurométropole. Elle donne accès à plus d'un million de livres, revues, cd et dvd disponibles dans le réseau. Pour les modalités d'inscription et de prêt à Hangenbieten, nous ne manquerons pas de tenir informés les adhérents.

#### Fermeture d'été

Comme tous les ans, la médiathèque sera fermée durant trois semaines : du lundi 31 juillet au lundi 21 août.

Réouverture le mardi 22 août.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances.

L'équipe de la Médiathèque





### APPRENDRE À SE DÉFENDRE ! COURS DE KRAV MAGA POUR ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES



#### Au Hall Sportif - horaires:

##### Krav-maga :

Enfants de 6 à 11 ans :

Mercredi de 18h15 à 19h15

Adolescents de 12 à 15 ans :

Vendredi de 18h30 à 19h30

Adultes et adolescents de + de 16 ans :

Mercredi et Vendredi de 19h30 à 21h00

#### Renseignements sur place ou:

06.13.85.55.22.

mail : [entraîneur@selfdefensetraining.fr](mailto:entraîneur@selfdefensetraining.fr)

site : [www.selfdefensetraining.fr](http://www.selfdefensetraining.fr)

facebook page : self défense training

L'association Self Défense Training propose depuis 4 ans des cours de krav maga pour adultes et adolescents à Hangenbieten.

**Nouveauté :** à partir de la rentrée, le 13 septembre 2017, nous proposerons des cours de krav maga pour enfants de 6 à 11 ans les mercredis soirs. Ils apprendront à se défendre, mais aussi à maîtriser leur corps, à respecter les autres, à canaliser leur énergie et gagneront en confiance en eux.

Les adolescents et adultes de tout niveau pourront continuer à s'entraîner aux horaires indiqués ci-après.

Indécis, vous n'osez pas, vous ne connaissez pas ? Nous vous proposons deux cours d'essai gratuits avant de vous inscrire.

**Nous débuterons la saison 2017/2018 le 13 septembre 2017.**



La saison 2016-2017, de la section basket de la Vogesia Holtzheim s'est conclue en apothéose par une montée de l'équipe première en nationale 2 : le 4<sup>ème</sup> échelon du niveau national.

Cette montée est une récompense pour tout le travail effectué depuis de nombreuses années par le club du président Michel NOPPER.

Les sections jeunes du club sont également à l'honneur, car en fin d'année dernière le club a reçu des mains de la fédération la labélisation de son école de basket, qui récompense l'organisation et la formation auprès des jeunes basketteurs.

Les jeunes sportifs ainsi que leurs parents sont cordialement invités à la reprise de saison qui aura lieu le 2 septembre 2017, par la 1<sup>ère</sup> édition du forum de rentrée du club. Vous pourrez y retrouver toutes les informations nécessaires.

**Le club de la Vogesia Holtzheim vous souhaite un bon été 2017**

#### POUR TOUTES VOS INFORMATIONS :

Contact : Damien ALISON

06 03 54 40 58

[holtzheim.basket@gmail.com](mailto:holtzheim.basket@gmail.com)



# - NOUVEAU - CENTRE DE VITALITÉ À HANGENBIETEN

cours privés ou collectifs

**PILATES**  
niveau I et II



**GAINAGE**

**RELAXATION**

**BIOKINÉSIE**



**NATUROPATHIE & HYGIÈNE VITALE**



**OUVERTURE**  
mardi 12 septembre 2017

Renseignements & pré-inscriptions  
Nathalie & Selestino

**03 67 07 48 89**

sport.conscience@gmail.com





**L'Amicale des Sapeurs Pompiers  
de Hangenbieten organise le**

**MESSTI**

**2, 3 & 4 septembre 2017**

*À l'espace culturel, HANGENBIETEN, Entrée libre*

**M**

**E**

**S**

**S**

**T**

**I**

**Samedi 2 septembre :**

Dès 10h : Distribution du traditionnel pain d'épices

Dès 20h : Bal animé par DJ Clem

Dégustation de *Moules marinières ou Kassler*



**Dimanche 3 septembre :**

Dès 17h : Bal animé par DJ Clem

Soirée *Rosbif ou Kassler*

& Grillades tous les soirs



**Lundi 4 septembre :**

Dès 18h : Soirée de clôture animée par Cynthia COLOMBO

*Tartes flambées, pizzas & harengs marinés*



**DE NOMBREUSES ATTRACTIONS SUR PLACE**

*Auto-Tamponneuses, manèges d'enfants, trampolines,  
structures gonflables, stand de tir, loteries, confiseries...*



Renseignements et Réservations possibles par téléphone ou e-mail

☎ 03 88 96 17 45 – E-mail : [asphangenbieten@gmail.com](mailto:asphangenbieten@gmail.com)



## Amicale des Sapeurs Pompiers de Hangenbieten

### 21 janvier 2017 : Concert de l'Orchestre Batterie Fanfare

Après le concert du 18 juin 2016 en association avec l'Harmonie de Breuschwickersheim, l'Orchestre Batterie Fanfare de Hangenbieten (OBF) a proposé un nouveau concert à Hangenbieten le 21 janvier 2017. Cet événement fut l'occasion d'inviter la Chorale de Kaltenhouse, Les voix de la Moder, sous la direction de Myriam FRIESS, pour un concert retour. En effet, l'OBF avait participé les 12 et 13 juin 2015 au concert annuel de la Chorale à Kaltenhouse.

La chorale des Voix de la Moder a été créée en 2003 et compte aujourd'hui une trentaine de membres. Son répertoire très varié s'étend de la Renaissance au contemporain, en passant par les négro-spirituels et le chant sacré.



Ce soir-là, la chorale nous a présenté quelques chansons cultes de son répertoire : « Mozart à Lyon, la philosophie Batucada, Harlem... ». L'OBF a proposé quelques œuvres historiques et incontournables de son répertoire comme « le boléro militaire », mais a aussi dévoilé un nouveau répertoire moderne mélangeant les styles, rythmes et instruments musicaux, résolument dans l'esprit du temps ! C'est la grande motivation de l'orchestre, se démarquer par un répertoire original et faire découvrir la Batterie-fanfare sous une dimension différente au plus grand nombre.

L'OBF et la chorale ont également présenté plusieurs compositions communes, associant de manière originale le chant à la partie orchestrale et instrumentale, .

Les musiciens et l'ensemble des bénévoles de l'Amicale ont tout mis en œuvre pour que la soirée soit digne d'un vrai spectacle musical sur le thème de l'hiver : nombreuses répétitions, rencontres avec la chorale pour travailler les pièces communes, mise en scène et décorations, organisation logistique.... Au final, quelques fausses notes certes, mais le résultat fut une belle surprise.

Au grand regret des musiciens et choristes, il manquait juste un élément essentiel : le public. L'Amicale remercie les quelques soixante spectateurs dans la salle, venus soutenir, découvrir l'orchestre et la Chorale, mais aurait tant aimé voir ce chiffre doublé voire triplé! « Dommage! » C'est le sentiment avec lequel est reparti chacun ce soir là!

L'OBF reste plus que tout motivé et continue depuis à enrichir son répertoire pour se préparer aux prochains concerts : à l'occasion des Portes Ouvertes des Pompiers de Molsheim, d'un festival de musique à Rosenwiller le 2 juillet et de la fête de la choucroute à Geispolsheim le 27 août prochain.

L'orchestre prévoit aussi d'organiser un concert à Hangenbieten tous les 2 ans, au courant du printemps. Alors rendez-vous en 2019 pour le prochain concert à Hangenbieten!

### L'Amicale Recrute !

#### La section des Sapeurs Pompiers (SP) de Hangenbieten recrute!

« Vous avez besoin de nous, Nous avons besoin de vous! »

Vous êtes animé par les valeurs de solidarité et d'engagement..., rejoignez le corps des SP de Hangenbieten, à partir de 16ans.

Vous avez entre 12 et 13 ans, vous êtes attiré par le volontariat, vous êtes animé par l'esprit d'équipe et le civisme, vous aimez le sport..., rejoignez la section des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP).

Contact et Renseignements : *Hervé HUBER, Chef de section des SP de Hangenbieten, 06 24 32 44 37.*



#### L'Orchestre Batterie Fanfare recrute!

Débutant, vous souhaitez vous initier à la musique ou musicien confirmé, vous avez déjà pratiqué un instrument et l'envie de faire partie d'une formation musicale (re)naît en vous, c'est avec enthousiasme et dans une ambiance conviviale que l'OBF vous accueille.

Contact : *Éric ROBIN, Directeur, 06 85 20 56 56 - Rendez-vous le vendredi soir à partir de 20h15 pour les répétitions dans la salle de musique (au 1er étage du Hall des sports).*





### TEMPS LIBRE ET RENCONTRES

Samedi 24 juin 2017, une trentaine de membres de l'association Temps Libre et Rencontres se sont dirigés vers LUXEMBOURG. Au programme, une visite guidée de la capitale du Grand-Duché : Le bus a sillonné les principales avenues dévoilant à nos yeux un panorama touristique de cette ville chargée d'histoire bien que tournée vers la modernité. Notre guide nous a donné un aperçu historique, géopolitique et sociologique des plus intéressants. Luxembourg déborde de trésors artistiques et culturels et regorge de sites pittoresques. Saviez-vous que Luxembourg abrite la maison natale d'un des pères fondateurs de l'Europe, Robert Schuman, ministre français des Affaires Étrangères. Né en 1886 de mère luxembourgeoise il a reçu son éducation dans les écoles de la ville.

Après un déjeuner au restaurant Le Pétrusse, nous avons repris la route en direction de ORSCHOLZ, situé dans le tripoint Allemagne-France - Luxembourg, où nous avons découvert un point de vue exceptionnel sur la boucle de la Sarre « Saarschleife ». Le site s'est récemment enrichi d'un sentier des cimes riche en découverte et sensations avec un belvédère culminant à 42 mètres mais nous ne disposons pas de l'heure et demi nécessaire à la visite.



La Sarre



Luxembourg

Nous sommes ensuite partis vers METTLACH où nous avons visité le centre de découverte Villeroy et Boch dédié à la porcelaine d'art historique et aux arts de la table contemporains.

Nous étions de retour dans le village à 20 heures et nombre d'entre nous se sont retrouvés au Club House du village autour du feu de la Saint-Jean.

Bon été à tous. Venez nombreux nous rejoindre en septembre pour la reprise des activités des différentes sections.

## L'association GYMNASTIQUE & DÉTENTE

Vous propose dans le Hall des Sports à Hangenbieten :

Les mardis de 20 h à 21 h

- ▶ GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- ▶ AEROBIC
- ▶ ABDOS – FESSIERS
- ▶ STRETCHING



L'ensemble animé par Fabienne SOLT.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme GRUTTER Sylvie au 03.88.96.12.39

Mme GALMICHE Michèle au 03.90.29.33.59

### Gymnastique & Détente

1 impasse des Cerisiers - 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 12 39

Affiliation DC EPMM - Strasbourg n° 9912 8608



### TENNIS CLUB DE BREUSCHWICKERSHEIM - HANGENBIETEN

Avec la venue du printemps, la pratique du tennis sur nos courts est relancée. Depuis fin avril, le championnat a repris ses droits pour un mois et la saison des tournois été va pouvoir démarrer.

Nos principales manifestations prévues pour 2017 :

- Championnat par équipes : une équipe 15/16 garçons + une équipe sénior sont engagées ;
- Tournoi Open Jeunes du 12 mai au 4 juin ;
- Tournoi de fin d'année de l'école de tennis le samedi 24 juin ;
- Tournoi Open Adultes du 13 juillet au 4 août ;

Nous espérons vivement accueillir de nouveaux membres adultes qui pourront profiter des 2 courts en terre battue artificielle (claytech) à Breuschwickersheim.

Rappel du site internet du club pour toutes informations sur celui-ci : [www.ascb-france.net](http://www.ascb-france.net)

Contact :

Gérard MAROT 03 88 44 16 70

Email : [gerard.marot@numericable.fr](mailto:gerard.marot@numericable.fr)



## COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DE LA BRUCHE HANGENBIETEN, HOLTZHEIM, ECKBOLSHEIM, WOLFISHEIM



Nous étions plus d'une cinquantaine de pèlerins de nos quatre paroisses à partir le Samedi 29 Avril dernier pour un pèlerinage d'un jour à SANKT BLASIEN au sud de la Forêt Noire. Par un beau temps, frais mais très ensoleillé, une belle route passant au bord de deux beaux lacs, le Titisee et le Schluchsee, nous a menés à SANKT BLASIEN où nous sommes arrivés vers 10h.

Nous avons découvert l'église abbatiale dont la particularité est son dôme magnifique qui abrite la quatrième plus grande coupole d'Europe (36m de diamètre). La construction actuelle, d'après les plans de l'architecte français Pierre-Michel d'Ixnard, date des années qui ont suivi le grand incendie de 1768.

SANKT BLASIEN est occupé depuis le IX<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle est évoquée pour la première fois l'existence d'une communauté de moines y vivant selon la règle de Saint Benoît et dépendant de Rhinau.

Nous avons participé à la messe en l'honneur de Sainte Catherine de Sienne célébrée par notre curé Boguslaw Bialek dans cette église.

Nous avons visité l'intérieur de l'église, avant de nous diriger vers le restaurant Dom-Hotel pour un bon repas partagé dans un cadre agréable.

Après une petite heure de visite libre du lieu, nous avons repris le bus vers 15h pour nous rendre à Todtmoos, lieu de pèlerinage marial à quelques kilomètres de là, afin de dire les vêpres dans la très belle église de style baroque, « Unserer Lieben Frau » parfaitement rénovée.

Nous avons ensuite pris la route du retour, bien ressourcés et rendez-vous l'année prochaine.

### Centenaire de FATIMA

*Consécration de notre Communauté de Paroisses au Cœur Immaculée de Marie*

Le samedi 13 mai dernier, jour de la fête de Notre-Dame de Fatima, les fidèles de nos quatre paroisses se sont rassemblés à l'église Saint-Laurent de HOLTZHEIM pour consacrer notre communauté de paroisses au Cœur Immaculée de Marie. M. le Curé Boguslaw BIALEK a accueilli M. le Chanoine Jean-Luc LIENARD qui, entouré du Père Joseph YUAN et du Père Wojtek GLINIECKI, a présidé la célébration animée par les trois chorales paroissiales.

#### Consécration de la Communauté de Paroisses des Rives de la Bruche au Cœur Immaculé de Marie



13 mai 2017

Cette consécration, à l'issue de trois jours de préparation (conférence, rite pénitentiel et office des laudes) portera des fruits tant pour la communauté de paroisses que pour chaque baptisé qui souhaite vivre la dévotion au Cœur Immaculée de Marie.

Pour que le temps des grâces s'ouvre pleinement sur notre communauté de paroisses et ses fidèles, M. le Curé Boguslaw BIALEK a invité les fidèles à redire régulièrement la prière de la Consécration.

Un groupe de 33 paroissiens partiront en pèlerinage à FATIMA du 13 au 17 Octobre 2017 pour fêter le centenaire de Notre Dame de FATIMA au Portugal.

## COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

### INSCRIPTION AUX DIFFÉRENTS SACREMENTS

En vue de la prochaine rentrée pastorale 2017/2018, nous vous proposons de pré-inscrire dès à présent votre enfant au sacrement qui le concerne :

**Premier pardon :** enfants nés en 2009 ou avant ;

**Première communion :**  
enfants nés en 2008 et qui ont déjà célébré le premier pardon ;

**Profession de foi :** jeunes nés en 2004 ou avant ;

**Confirmation :** jeunes nés en 2003 ou avant (ayant déjà célébré leur Profession de Foi)

Téléphoner le vendredi de 11 h à 12 h

ou laisser un message sur répondeur du presbytère au 03.88.78.06.61.

ou paroisses@cathobord2bruche.fr

ou courrier au Presbytère - 2, rue du Presbytère - 67810 HOLTZHEIM (SVP indiquer : nom, prénom, adresse, sacrement préparé, tél. et adresse e-mail).

Une invitation à la réunion d'information et d'inscription vous sera transmise à la rentrée.

Merci de bien vouloir en parler autour de vous.



## Hangenbieten

- 2p. à partir de 142 000 €
- 3p. à partir de 183 000 €
- 4p. à partir de 233 000 €

03 88 96 59 80  
06 79 03 12 63

*gsb*  
constructeur  
immobilier

*Construire votre bien-vivre*

# Les Hauts-Lieux

Lancement commercial de la dernière tranche



Des solutions innovantes pour vos besoins  
de transport et de mobilité.

Depuis plus de 50 ans, le groupe **Lohr** est un spécialiste mondial dans la conception, fabrication et commercialisation de systèmes de transport.

AUTOMOTIVE



RAILWAY SYSTEM



NEW MOBILITIES



## Anniversaires

**80 ans**

**Mme KROENIG** Arlette le 6 janvier 2017  
**Mme KLING** Jeanne le 6 mars 2017

**85 ans**

**M. LOHR Robert** le 3 février 2017  
**Mme WEINMANN Madeleine**  
 le 10 mars 2017

**90 ans**

**Mme KLEIN Marie-Thérèse**  
 le 23 février 2017  
**Mme RHINN Marie** le 22 février 2017  
**Mme BERNHARDT Léonie** le 15 juin 2017

**80 ans**



**Mme BUCHY Marie Louise**  
 le 10 mars 2017

**80 ans**



**M. FRANCK Jean**  
 le 10/06/2017

**80 ans**



**M. GRUTTER Raymond**  
 le 04 mai 2017

**Mme GRUTTER Georgette**  
 le 28 juin 2017

## Mariages

**M. HERRBRECHT Régis et M. DISSER Olivier**  
 le 11 mars 2017  
**M. GASPAR Alexandre et Mme LAFFON Sandrine**  
 le 08 avril 2017  
**M. GILLMANN Christian et Mme JUNG Déborah**  
 le 13 mai 2017  
**M. DEMUYNCK Jean-Michel et Mme WEBER Brigitte**  
 le 16 juin 2017  
**M. MONPOINT Jonathan et Mme LEMMEL Florence**  
 le 7 juillet 2017

## Naissances

**LITYNEC Mattéo** né le 27/12/2016  
**LEININGER Mahé** née le 13/03/2017  
**UCHT Mathis, Henri** né le 01/06/2017

## Décès

**M. ZIRNHELT Henri** décédé le 02/11/2016  
**Mme HÉROLD Anny**  
*née OTTHOFER* décédée le 08/11/2016  
**M. FRITSCH Joseph** décédé le 21/12/2016  
**M. SCHOETTEL Charles**  
 décédé le 26/12/2016  
**Mme WILD Nicole**  
*née ROBERT* décédée le 24/02/2017  
**Mme HUMMEL Marguerite**  
*née KLEIN* décédée le 08/04/2017  
**Mme SONNTAG Marie**  
*née OBERBACH* décédée le 28/05/2017  
**M. ROTT Raymond** décédé le 29/05/2017





# VODIFF

A U T O M O B I L E S

1997 - 2017

## 20 ANS D'EXCELLENCE

Plus de 15 000 véhicules vendus

**RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE  
COLLABORATEURS - VÉHICULES D'IMPORTATION  
MODÈLES RARES - REPRISE - FINANCEMENT**



**VO'SERVICES**

Le sens du service selon Vodiff!  
L'adresse de référence dédiée  
à l'entretien et à la réparation  
multimarque de votre véhicule.



**VO'PARK**

Parking sécurisé longue durée,  
assorti à une offre de services  
unique dans la région.



**VOPNEUS**

Très large choix de pneumatiques  
et de jantes parmi l'ensemble des  
grandes marques du marché.

**ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - LAMBORGHINI  
MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN**

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim

Tél. 0390297000 - Fax: 0390297001 - E-mail: [auto@vodiff.fr](mailto:auto@vodiff.fr)

[www.vodiff.fr](http://www.vodiff.fr)

## MAIRIE

4 rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08

Courriel : contact@hangenbieten.fr

Secrétariat : Mme Annette ADLOFF  
Mme Amélie TUSHA

Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h00  
Lundi, jeudi et vendredi : 13h30-17h00  
Mardi : 16h00-19h00

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

## MÉDIATHÈQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 88 96 17 20

Courriel : mediatheque@hangenbieten.fr

Responsable : Mme Sophie OUVARD

Horaires : Mardi : 15h30-18h00  
Mercredi : 13h30-18h00  
Vendredi : 15h30-19h00  
Samedi : 9h00-12h00

## ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX

Rue des Prés – Tél : 03 90 29 69 25

## CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 90 29 35 20

## GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 - 2 rue de la 2<sup>ème</sup> DB 67202 WOLFISHEIM

## ORDURES MÉNAGÈRES

*Eurométropole (à partir du 01/01/2017)*

Info déchets : 03 68 98 51 90

Enlèvement des encombrants : 03 68 98 51 89

Collecte : le vendredi

Semaine impaire : collecte papier-plastique

Semaine paire : collecte du verre

## DÉCHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim

Tél : 03 88 59 55 37

Ouverture : mercredi et samedi  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

## CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Boguslaw BIALEK

Presbytère catholique 18 rue de l'Église 67810 HOLTZHEIM

Tél : 03 88 78 06 61

Courriel : paroisse-catho@wanadoo.fr

Paroisse protestante :

Mme la Pasteure Caroline INGRAND-HOFFET

Paroisse protestante

9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 00 33

Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

## Renseignements utiles

### ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

**Ecole Maternelle** – Allée Charles Frédéric Gerhardt

Tél : 03 88 96 50 99

Courriel : ecole.maternelle.hang@estvideo.fr

**Ecole Primaire** – 4 rue du 14 Juillet

Tél : 03 88 96 50 90

Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

**Collège Paul Wernert**

4 rue du Collège 67204 Achenheim

Tél : 03 88 96 02 42

Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

### SANTÉ

**Groupe Médical de Hangenbieten**

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

**Dr Raymond Westerfeld :**

lundi, mercredi, samedi de 8h00 à 12h00

Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00

**Dentiste**

**M. Bruno GOSCH** – 9a rue du 14 Juillet – Tél : 03 88 96 50 31

**Kinésithérapeute**

**M. Gil DUPLESSIX** – 9 rue de la Gare – Tél : 03 90 64 86 03

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

**Mme GRIVEL**

19 rue Principale – 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

### HÔPITAUX

**Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg**

1 place de l'Hôpital - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

**CHU Hautepierre**

Avenue Molière - 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

### ASSISTANTE SOCIALE

**Madame BERRON**

**Maison du Conseil Général de Molsheim**

Tél : 03 68 33 89 25

### URGENCES

**Samu** : 15

**Police Secours** : 17

**Sapeurs Pompiers** : 18

**Appel d'urgences** : 112

**Sos mains** : 03 88 67 44 01

**Centre anti-poisons** : 03 88 37 37 37

**Asum** : 03 88 36 36 36

**Renseignement téléphonique** : 118 008

### SIVU "Les Châteaux"

**Mairie de Hangenbieten**

Secrétaire : Mme Amélie TUSHA

Tél. : 03 88 96 01 27



**ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT**

CERTIFIÉ QUALIBAT

**Stell  
et  
Bontz**



## Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles  
Travaux spéciaux  
Réfection après sinistre  
Maisons ossature bois

**STELL ET BONTZ**

1 chemin de l'Etang  
BP 70193

**67980 HANGENBIETEN**

**Tél. 03 88 96 15 55**

**info@stelletbontz.fr**

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE

DÉMOLITION - CRÉPISSAGE

CHARPENTE - COUVERTURE

ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT

CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE

ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE

PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND

MENUISERIE - AGENCEMENT

RAVALEMENT DE FAÇADE

PEINTURE - DÉCORATION

REVÊTEMENT DE SOL

ISOLATION ACOUSTIQUE

PRODUITS SPÉCIAUX

**www.stelletbontz.fr**